

2016-11-208

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-DES-AULNAIES**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, tenue le **7 novembre 2016**, à 20 heures à la salle municipale, située au 379 route de l'église, à Saint-Roch-des-Aulnaies.

Sont présents à cette séance:

Siège #1 - Monsieur Ghislain Jeffrey
Siège #2 - Monsieur Gérald Bérard
Siège #3 - Madame Sylvie Tremblay
Siège #4 - Madame Roxane Martine Coutu
Siège #5 - Madame Line Morin
Siège #6 - Monsieur Claude Hudon

Sont absents à cette séance:

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Michel Castonguay.

Madame Cécile Morin, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Claude Hudon et résolu à l'unanimité de déclarer cette séance ouverte.

Adopté à l'unanimité.

2016-11-209

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du contenu de l'ordre du jour et que la lecture en a été faite;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Claude Hudon et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
 - 3.1 - Séance ordinaire du 3 octobre 2016**
 - 3.2 - Séance extraordinaire du 17 octobre 2016**
 - 3.3 - Séance extraordinaire du 27 octobre 2016**
- 4 - LÉGISLATION**
 - 4.1 - Dépôt du rapport du maire pour l'année 2016**
 - 4.2 - Dépôt des déclarations des intérêts financiers des élus municipaux**

- 4.3 - Avis de motion pour l'adoption du règlement du plan d'urbanisme numéro 313-2016
- 4.4 - Avis de motion pour l'adoption du règlement sur les permis et certificats numéro 314-2016
- 4.5 - Avis de motion pour l'adoption du règlement de zonage numéro 315-2016
- 4.6 - Avis de motion pour l'adoption du règlement de lotissement numéro 316-2016
- 4.7 - Avis de motion pour l'adoption du règlement de construction numéro 317-2016
- 4.8 - Avis de motion pour l'adoption du règlement sur les conditions préalables à l'émission des permis numéro 318-2016
- 4.9 - Avis de motion pour l'adoption du règlement 319-2016 portant sur les plans d'implantation architecturale (PIIA) pour le corridor de la route 132
- 4.10 - Modification de la programmation de travaux dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018
- 5 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE
 - 5.1 - Approbation des comptes payés au cours d'octobre 2016
 - 5.2 - Approbation des comptes de novembre 2016
 - 5.3 - Fin de contrat de Madame Ginette Michaud - Adjointe administrative
 - 5.4 - Embauche de madame Marie-Claude Parent - Adjointe administrative
 - 5.5 - Dépôt du rapport sur l'état des revenus et dépenses au 31 octobre 2016
- 6 - CORRESPONDANCE
 - 6.1 - Dépôt de la correspondance
- 7 - DOSSIER DE LA MRC
 - 7.1 - Point d'information - Monsieur Michel Castonguay
- 8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ INCENDIE
 - 8.1 - Point d'information - Monsieur Benoit Grenier, directeur du service incendie
 - 8.2 - Point d'information - Monsieur Ghislain Jeffrey
 - 8.3 - Autorisation pour la transmission de documents - MRC de L'Islet
- 9 - RÉSEAU ROUTIER
 - 9.1 - Point d'information - Monsieur Claude Hudon
 - 9.2 - Déneigement du chemin des Anses - Ferme Dupont et Morin
 - 9.3 - Renouvellement de contrat pour le déneigement de la rue du Chemin de Fer
 - 9.4 - Relance de la demande de construction d'un échangeur sur l'autoroute 20
- 10 - EMBELLISSEMENT ET HYGIÈNE DU MILIEU
 - 10.1 - Point d'information - Madame Line Morin
- 11 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
 - 11.1 - Point d'information - Madame Line Morin
- 12 - BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
 - 12.1 - Point d'information - Madame Line Morin
- 13 - FAMILLE ET LOISIRS
 - 13.1 - Point d'information - Madame Roxane Martine Coutu
 - 13.2 - Comité de suivi PFM / MADA
- 14 - PATRIMOINE, CULTURE ET TOURISME
 - 14.1 - Point d'information - Madame Sylvie Tremblay

- 15 - SEIGNEURIE DES AULNAIES**
- 16 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**
 - 16.1 - Point d'information - Monsieur Gérald Bérard**
- 17 - PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 18 - VARIA**
- 19 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2016-11-210

3.1 - Séance ordinaire du 3 octobre 2016

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 3 octobre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Roxane Martine Coutu et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 octobre 2016, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adopté à l'unanimité.

2016-11-211

3.2 - Séance extraordinaire du 17 octobre 2016

Copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 17 octobre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Line Morin et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 octobre 2016, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adopté à l'unanimité.

2016-11-212

3.3 - Séance extraordinaire du 27 octobre 2016

Copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 27 octobre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Sylvie Tremblay et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 octobre 2016, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adopté à l'unanimité.

4 - LÉGISLATION

4.1 - Dépôt du rapport du maire pour l'année 2016

Le maire, monsieur Michel Castonguay, fait état du rapport financier de 2015, des prévisions budgétaires, des immobilisations et des travaux réalisés en 2016 ainsi que des orientations générales pour le budget de 2017.

Le rapport du maire sera distribué à chaque adresse postale de la municipalité.

4.2 - Dépôt des déclarations des intérêts financiers des élus municipaux

Conformément à l'article 357 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, les membres du Conseil municipal déposent leur déclaration d'intérêts financiers pour l'année 2016.

4.3 - Avis de motion pour l'adoption du règlement du plan d'urbanisme numéro 313-2016

Monsieur Gérald Bérard, conseiller, donne un avis de motion pour l'adoption à une séance ultérieure du conseil municipal du règlement du plan d'urbanisme numéro 313-2016. Ce règlement a pour effet de réviser le plan d'urbanisme numéro 138-90 dans le cadre d'une révision quinquennale de la réglementation d'urbanisme et en conformité avec le *Schéma d'aménagement et de développement révisé de remplacement* de la MRC de L'Islet.

4.4 - Avis de motion pour l'adoption du règlement sur les permis et certificats numéro 314-2016

Monsieur Claude Hudon, conseiller, donne un avis de motion pour l'adoption à une séance ultérieure du conseil municipal du règlement numéro 314-2016 concernant les permis et certificats. Ce règlement a pour effet de réviser le règlement sur les permis et certificats s'appliquant actuellement sur le territoire de la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies et ce, en conformité avec le plan d'urbanisme de la municipalité et le *Schéma d'aménagement et de développement révisé de remplacement* de la MRC de L'Islet.

4.5 - Avis de motion pour l'adoption du règlement de zonage numéro 315-2016

Monsieur Ghislain Jeffrey, conseiller, donne un avis de motion pour l'adoption à une séance ultérieure du conseil municipal du règlement numéro 315-2016 relatif au zonage de la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies. Ce règlement a pour effet de réviser le règlement de zonage s'appliquant actuellement sur le territoire de la municipalité et ce, en conformité avec le plan d'urbanisme de la municipalité et le *Schéma d'aménagement et de développement révisé de remplacement* de la MRC de L'Islet.

4.6 - Avis de motion pour l'adoption du règlement de lotissement numéro 316-2016

Madame Roxane Martine Coutu, conseillère, donne un avis de motion pour l'adoption à une séance ultérieure du conseil municipal du règlement de lotissement numéro 316-2016. Ce règlement a pour effet de réviser le règlement de lotissement s'appliquant actuellement sur le territoire de la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies et ce, en conformité avec le plan d'urbanisme de la municipalité et le *Schéma d'aménagement et de développement révisé de remplacement* de la MRC de L'Islet.

4.7 - Avis de motion pour l'adoption du règlement de construction numéro 317-2016

Madame Line Morin, conseillère, donne un avis de motion pour l'adoption à une séance ultérieure du conseil municipal du règlement de construction numéro 317-2016. Ce règlement a pour effet de réviser le règlement de construction s'appliquant actuellement sur le territoire de la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies et ce, en conformité avec le plan d'urbanisme de la municipalité et le *Schéma d'aménagement et de développement révisé de remplacement* de la MRC de L'Islet.

4.8 - Avis de motion pour l'adoption du règlement sur les conditions préalables à l'émission des permis numéro 318-2016

Madame Sylvie Tremblay, conseillère, donne un avis de motion pour l'adoption à une séance ultérieure du conseil municipal du règlement numéro 318-2016 concernant les conditions préalables à l'émissions des permis. Ce règlement a pour effet de réviser le règlement portant sur les conditions préalables à l'émission des permis s'appliquant actuellement sur le territoire de la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies et ce, en conformité avec le plan d'urbanisme de la municipalité et le *Schéma d'aménagement et de développement révisé de remplacement* de la MRC de L'Islet.

4.9 - Avis de motion pour l'adoption du règlement 319-2016 portant sur les plans d'implantation architecturale (PIIA) pour le corridor de la route 132

Monsieur Gérald Bérard, conseiller, donne un avis de motion pour l'adoption à une séance ultérieure du conseil municipal du règlement numéro 319-2016 concernant les plans d'implantation architecturale (IIA) pour le corridor de la route 132. Ce règlement a pour effet de permettre à la municipalité d'assurer la qualité de l'implantation et de l'intégration architecturale tout en tenant compte des particularités de chaque situation.

2016-11-213

4.10 - Modification de la programmation de travaux dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

ATTENDU QUE la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

ATTENDU QUE le Conseil municipal souhaite modifier sa programmation de travaux dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Line Morin et résolu à l'unanimité :

QUE la présente résolution remplace la résolution portant le numéro 2016-03-47 adoptée le 7 mars 2016;

QUE la Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

QUE la Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

QUE la Municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

QUE la Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;

QUE la Municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 octobre 2016;

QUE la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies autorise la directrice générale à signer les documents relatifs à la programmation de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec pour les années 2014-2018 et mandate la firme comptable Mallette SENCRL pour compléter la reddition de compte pour les travaux qui seront effectuées dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018.

Adopté à l'unanimité.

5 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

2016-11-214

5.1 - Approbation des comptes payés au cours d'octobre 2016

Il est proposé par madame Line Morin et résolu à l'unanimité d'approuver les comptes qui ont été payés au cours d'octobre 2016 pour un montant de 35 891,27 \$

Adopté à l'unanimité.

2016-11-215

5.2 - Approbation des comptes de novembre 2016

Il est proposé par monsieur Claude Hudon et résolu à l'unanimité d'approuver la liste des comptes à payer préparée et déposée par la trésorière pour le mois de novembre 2016 pour un montant de 47 220,88 \$.

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des comptes ci-haut mentionnés.

Adopté à l'unanimité.

2016-11-216

5.3 - Fin de contrat de Madame Ginette Michaud - Adjointe administrative

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies a procédé, le 30 mai 2016, à l'embauche de madame Ginette Michaud à titre d'adjointe administrative avec une période de probation d'un an;

ATTENDU QU'une évaluation des compétences et du rendement de madame Michaud a été soumise au Conseil municipal le 29 août 2016;

ATTENDU QUE la directrice et son adjointe ont rencontré madame Michaud, le 1er septembre 2016 pour lui faire part des attentes du Conseil municipal en lien avec le poste d'adjointe administrative et des objectifs à atteindre;

ATTENDU QUE malgré une période d'ajustement, madame Michaud ne répond toujours pas aux attentes de l'emploi;

ATTENDU QUE le Conseil municipal n'a pas d'autre choix que de prendre une décision de nature administrative et ainsi mettre fin au contrat de madame Michaud;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Roxane Martine Coutu et résolu à l'unanimité d'informer madame Ginette Michaud que la Municipalité se

voit dans l'obligation de mettre fin à son contrat de travail parce qu'elle ne répond pas aux attentes et aux critères de l'emploi.

Adopté à l'unanimité.

2016-11-217

5.4 - Embauche de madame Marie-Claude Parent - Adjointe administrative

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies est à la recherche d'une personne pour occuper le poste d'adjointe administrative;

ATTENDU QUE madame Marie-Claude Parent a postulé pour un emploi à la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Sylvie Tremblay et résolu à l'unanimité de procéder à l'embauche de madame Marie-Claude Parent, au poste d'adjointe administrative, aux conditions établies entre les parties. Une évaluation de rendement est prévue à tous les trois (3) mois durant la période de probation d'un an.

Adopté à l'unanimité.

5.5 - Dépôt du rapport sur l'état des revenus et dépenses au 31 octobre 2016

La directrice générale dépose au Conseil municipal le rapport sur l'état des revenus et dépenses au 31 octobre 2016.

6 - CORRESPONDANCE

6.1 - Dépôt de la correspondance

La directrice générale dépose la liste des correspondances du mois courant.

7 - DOSSIER DE LA MRC

7.1 - Point d'information - Monsieur Michel Castonguay

Monsieur le maire fait le compte-rendu de la dernière réunion de la MRC.

8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ INCENDIE

8.1 - Point d'information - Monsieur Benoit Grenier, directeur du service incendie

Monsieur Grenier étant absent, ce point à l'ordre du jour est reporté à la prochaine séance.

8.2 - Point d'information - Monsieur Ghislain Jeffrey

Monsieur Jeffrey mentionne que la première réunion du Comité intermunicipal en sécurité incendie se tiendra le 8 novembre à La Pocatière.

2016-11-218

8.3 - Autorisation pour la transmission de documents - MRC de L'Islet

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies a adhéré à l'entente intermunicipale en sécurité incendie de Ville de La Pocatière;

ATTENDU QUE l'entente entrera en vigueur le 1er janvier 2017;

ATTENDU QUE pour assurer le bon fonctionnement des services offerts sur le territoire de la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, la Ville de La Pocatière doit avoir accès à différents documents détenus par la MRC de L'Islet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Ghislain Jeffrey et résolu à l'unanimité d'autoriser la MRC de L'Islet à transmettre différents documents relatifs au service incendie de Saint-Roch-des-Aulnaies tel que : protocole de déploiement automatique, dossiers académiques des pompiers et autres documents pertinents pour le fonctionnement de l'entente entre la Ville de La Pocatière et la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies.

Adopté à l'unanimité.

9 - RÉSEAU ROUTIER

9.1 - Point d'information - Monsieur Claude Hudon

Rien à signaler.

2016-11-219

9.2 - Déneigement du chemin des Anses - Ferme Dupont et Morin

Il est proposé par monsieur Claude Hudon et résolu à l'unanimité de mandater la Ferme Dupont et Morin de Saint-Jean-Port-Joli pour le déneigement du chemin des Anses, pour la saison d'hiver 2016-2017.

Adopté à l'unanimité.

2016-11-220

9.3 - Renouvellement de contrat pour le déneigement de la rue du Chemin de Fer

ATTENDU QUE le contrat de monsieur Clément Bacon pour le déneigement de la rue du chemin de fer est terminé depuis mai 2016;

ATTENDU QUE monsieur Bacon accepte de renouveler son contrat pour une période de trois (3) ans;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Claude Hudon et résolu à l'unanimité de reconduire le contrat de déneigement de monsieur Clément Bacon, pour une période de trois (3) ans, soit pour les saisons 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019 au coût de 2 000 \$ par année.

Adopté à l'unanimité.

2016-11-221

9.4 - Relance de la demande de construction d'un échangeur sur l'autoroute 20

ATTENDU QUE le 4 avril 2011, la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies a appuyé le projet d'accès à l'autoroute 20 formulée par la Municipalité de Sainte-Louise;

ATTENDU QUE le 4 mai 2011, le ministère des Transports a accepté de rencontrer les deux (2) municipalités, le CLD et la MRC de L'Islet pour discuter de la demande;

ATTENDU QUE le 6 juin 2011, à la demande du ministère des Transports, la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies a adopté les priorités d'entrées et de sorties pour réaliser l'échangeur par étapes;

ATTENDU QUE la Municipalité n'a pas eu d'autre nouvelle depuis;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Line Morin et résolu à l'unanimité de relancer, auprès du ministère des Transports, la demande de construction d'un échangeur sur l'autoroute 20 portant la référence 40 100 - 20.

Adopté à l'unanimité.

10 - EMBELLISSEMENT ET HYGIÈNE DU MILIEU

10.1 - Point d'information - Madame Line Morin

Rien à signaler.

11 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

11.1 - Point d'information - Madame Line Morin

Madame Morin a participé, au cours du mois d'octobre, à l'assemblée générale annuelle de Télé-Surveillance Santé Chaudière-Appalaches.

12 - BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

12.1 - Point d'information - Madame Line Morin

La Municipalité est toujours en attente de la décision de la Commission scolaire pour l'accès à la bibliothèque municipale. La directrice contactera le directeur général, monsieur Yvan Tardif, pour connaître l'évolution du dossier.

13 - FAMILLE ET LOISIRS

13.1 - Point d'information - Madame Roxane Martine Coutu

Les nouveaux jeux pour le local des loisirs devraient être livrés cette semaine. Il s'agit d'une table de hockey sur coussin d'air, d'une table de ping-pong, d'une table de baby-foot et d'une table de Mississippi.

Le lancement de la politique familiale municipale et MADA se tiendra à la salle communautaire le 7 décembre prochain.

2016-11-222

13.2 - Comité de suivi PFM / MADA

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies autorise l'actuel Comité de la Famille et des Aînés qui a produit la PFM/MADA (Document cadre + plan d'action adoptés en séance ordinaire le 3 octobre 2016), à mandater de ses membres pour veiller à la mise en oeuvre du plan d'action de la PFM/MADA;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Roxane Martine Coutu et résolu à l'unanimité que les membres suivants : Francine Thibault (représentante des aînés), Gil W. Dupont (représentant des aînés), Aurèle Dionne (représentant des jeunes), Éric Dufresne (représentant des familles + vie active), Roxane Martine Coutu (représentante des familles + élus responsable des questions FAMILLES / AÎNÉS), Michel Poitras (représentant des organismes), Christian Joncas (représentant des organismes), Dominique Giroux (agente de développement) ont accepté de faire partie du COMITÉ DE SUIVI PFM / MADA et de suivre et de soutenir la réalisation des actions lors du processus de mise en oeuvre de la PFM / MADA 2017-2018-2019.

Adopté à l'unanimité.

14 - PATRIMOINE, CULTURE ET TOURISME

14.1 - Point d'information - Madame Sylvie Tremblay

Le Comité consultatif de la culture et du patrimoine a déposé son bilan 2016. Le plan d'action pour l'année 2017 sera déposé ultérieurement.

15 - SEIGNEURIE DES AULNAIES

La rencontre annuelle avec le Conseil d'administration de la Seigneurie des Aulnaies se tiendra la semaine prochaine.

16 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

16.1 - Point d'information - Monsieur Gérald Bérard

La première activité à l'atelier intergénérationnel d'ébénisterie s'est déroulé à l'occasion de la fête de l'halloween. Une quarantaine de personnes y ont participé.

17 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres du Conseil municipal répondent aux questions du public.

18 - VARIA

Aucun sujet ajouté à l'ordre du jour.

2016-11-223

19 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

ATTENDU QUE tous les items à l'ordre du jour ont été discutés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Claude Hudon et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire soit levée à 20 h 55.

Adopté à l'unanimité.

Michel Castonguay, maire

Cécile Morin, dir. gén. & sec. trés.